

Image not found or type unknown



Vente de maison suite divorce

Par **vincent**, le **24/08/2009** à **18:30**

Bonjour,
Je vends ma maison en fin de semaine. J ai acheté ce bien en commun avec mon ex femme.
Mon ex femme a habité seule cette maison et était par jugement obligée de régler chaque le crédit afférant à cette habitation, depuis mars 2008.
Je sais qu elle n a pas payé ce crédit.
Vendredi chez le notaire au moment de la signature, puis je au moment du partage signifier à celui ci le non paiement du crédit.
Maintenant que faut il ne pas oublier de dire au notaire, avant le partage:
je sais que je peux demander de ne pas payer l impot locaux pour l année 2008.
Ensuite à quoi faut il que je pense...
merci